



Québec, le 12 septembre 2024

Courriel :

**Objet : Demande d'accès à l'information**

---

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès à l'information du 31 août dernier, reçue à nos bureaux le 3 septembre 2024, visant à obtenir les renseignements sur les sujets suivants :

- les statistiques annuelles portant, directement ou indirectement, sur le taux de déménagement des locataires au Québec depuis l'année 2015 jusqu'à ce jour; et
- les statistiques annuelles portant, directement ou indirectement, sur le nombre d'années au cours desquels les locataires, au Québec depuis l'année 2015 jusqu'à ce jour, restent en moyenne dans le même logement.

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) ne possède pas les renseignements demandés.

En effet, bien que l'ISQ produise annuellement des données sur les mouvements des personnes qui changent de MRC (municipalité régionale de comté), de région administrative ou de RMR (région métropolitaine de recensement), et que parfois une estimation peut être faite par l'ISQ du nombre de personnes qui changent de code postal de résidence, ces renseignements ne reflètent pas l'ensemble des déménagements. De plus, l'ISQ ne possède aucun renseignement concernant le statut de locataire ou de propriétaire des personnes qui migrent et sur la durée d'occupation de leur résidence au moment du déménagement.

Je vous prie de recevoir, \_\_\_\_\_, mes meilleures salutations.

Stéphanie Parent  
Responsable de l'accès aux documents

p. j. Avis de recours